



La commune de FILLIÈRE,
commune nouvelle créée le 1er janvier 2017 (9035 habitants)

recherche son

instructeur-trice du droit des sols et des régularisations foncières

Date prévue du recrutement : au plus vite

Type de recrutement : contractuel-le de droit public (CDD de 12 mois)

Cadre d'emploi : adjoint administratif territorial (sur les trois grades)

Date limite de réception des candidatures : 14 mai 2018

Missions principales :

Au sein d'un service composé actuellement de 4 agents (dont la responsable de service), la personne sera recrutée pour une durée de 12 mois en tant qu'instructeur-trice du droit des sols et des régularisations foncières. Il-elle sera chargée-e :

- d'instruire les déclarations et demandes d'autorisation d'urbanisme ;
- de gérer les aspects administratifs et fiscaux des autorisations d'urbanisme ;
- de suivre les procédures d'acquisition, cession et régularisation foncières en lien avec les services compétents ;
- d'accueillir et d'informer les pétitionnaires et le public.

Durée de la mission : 12 mois.

Temps de travail : temps complet.

Lieu d'affectation : commune déléguée d'EVIRES puis commune déléguée de THORENS-GLIÈRES (déménagement prévu mi 2018).

Profil recherché :

Expérience similaire souhaitée

Maîtrise de la réglementation relative à l'urbanisme et au Code civil

Maîtrise du fonctionnement des collectivités locales et des instances délibératives

Connaissance des procédures de contrôle de légalité

Maîtrise des outils bureautiques, pratique du logiciel RADS appréciée

Capacités rédactionnelles et organisationnelles

Devoir de réserve et discrétion professionnelle

Polyvalence et sens de l'organisation

Autonomie, force de proposition, diplomatie, dynamisme

Permis B exigé (véhicule à disposition du service pour les réunions, commissions, réunions et rv dans les communes déléguées...)

Rémunération : régime indemnitaire selon dispositions propres à la collectivité + CNAS + chèques déjeuner.

Renseignements et candidatures :

Pour toute information complémentaire d'ordre technique, vous pouvez contacter la responsable du service urbanisme et aménagement du territoire, Mme BAAS ROSSET, au 04.50.62.05.74.

Pour toute information complémentaire d'ordre administratif, vous pouvez contacter la responsable du service ressources humaines, Mme PERRISSIN-FABERT, au 04.50.22.45.24.

Transmettre votre candidature (CV+lettre de motivation) **pour le 14 mai 2018** à M. le Maire de Fillière, soit par courriel à rh@commune-filliere.fr (fichier pdf), soit par courrier au 300 rue des Fleuries, THORENS-GLIÈRES, 74570 FILLIÈRE.

Information travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.